

ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE
FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE.

Le recensement de ces zones a été initié par le Ministère de l'Environnement en 1982.

ZNIEFF DE LA BASSE VALLEE DE LA LERE ET DE BOIS- REDON	Carrières, sablières Grottes Rochers exposés et falaises de l'intérieur Eaux courantes Forêts Landes, fourrés et pelouses	
	Compléments descriptifs	
	Géomorphologie	Activités humaines
	Vallée Plateau	Elevage Chasse Habitat dispersé
	Statut de propriété	Mesures de protection
	Propriété privée	Arrêté municipal, pose de panneaux d'interdiction aux véhicules à moteur
	Critères d'intérêt	
	Patrimoniaux	Complémentaires
	Faunistique Oiseaux Mammifères Floristique Phanérogames	Paysager Géomorphologique Géologique
	Commentaire général	
<p>Intérêt ornithologique: espèces plus ou moins méditerranéennes, bonne densité de Pies-grièches écorcheur et à tête rousse, Hibou Petit-Duc; nidification du Cincle plongeur (fait remarquable à basse altitude), Pipit rousseline, Grèbe castagneux, Alouette lulu, Bruant ortolan, Martin-pêcheur.</p> <p>Intérêt mammalogique: présence de la Genette en forte densité. Putois au bord de la Lère.</p> <p>Intérêt floristique: grande diversité et abondance d'orchidées, abondance de nénuphars, espèces à affinités méditerranéenne ou montagnarde.</p> <p>Intérêt archéologique: nombreux sites préhistoriques et protohistoriques (dolmens). Intérêt paléontologique: gouffres à phosphorite (voir zone II).</p> <p>Intérêt paysager: Sites pittoresques (La Moulinière).</p>		